BACQUEVILLE EN CAUX

BULLETIN D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION

Une jeune Pierrevillaise championne d'Europe de Judo

JUILLET 2017 **BULLETIN N°14**

SOMMAIRE

	Page
FETES ET MANIFESTATIONS	2
MOT DU MAIRE	3
VIE COMMUNALE	
Conseil municipal du 29 Mars	4
Conseil municipal du 24 Avril	4
Conseil municipal du 22 Mai	5
LE TRAVAIL DES COMMISSIONS	5 à 8
LA BIBLIOTHEQUE	9
LE JUMELAGE	9
ARTISANAT, COMMERCE, INDUSTRIE	9
LES MANIFESTATIONS	10
VIE PRATIQUE	11 et 12
ETAT CIVIL	12

Les fêtes et manifestions à venir

Informations également disponibles dans la page « **AGENDA** » sur le site Internet : Bacqueville-en-caux.fr

JUILLET

Samedi 1er : Voyage du comité des fêtes à Troyes.
Dimanche 2 : Foire à tout de l'Union commerciale.
Samedi 8: Fête du tortill'art (Com. Com.)
Dimanche 9: Tournoi inter quartier de l'USBP
Jeudi 13 : Concours de pétanque, marché fermier, restauration, feu d'artifice.
Samedi 15 : Repas Team Auto Poursuite
Dimanche 16: Foire à tout de l'USBP au stade.
Dimanche 23 Courses hippiques de Bacqueville

AOUT

Mardi 8: Goûter de l'amicale des aînés.

Dimanche 13 : Courses hippiques de Bacqueville

Mardi 15: Prix de Bacqueville aux courses hippiques de Dieppe

SEPTEMBRE

Samedi 2 : - Soirée moules frites Jumelage.
- Forum des associations.
Samedi 9 et Dimanche 10: Concours hippique de l'ABAC.
Mardi 12 : Goûter de l'amicale des aînés
Dimanche 17 : -Foire à tout du comité des fêtes sur la place.
- Course auto poursuite
Mardi 19: Sortie de l'amicale des aînés à Honfleur
Du dimanche 10 au samedi 24: TELETHON D'ART
Du 30 au 3 octobre : JUMELAGE réception de Scharnebeck.

OCTOBRE

Mardi 3 et Mercredi 4 : Cirque
Dimanche 8 : Repas Nueva vida
Samedi 21 : Repas du TELETHON

Samedi 7 : Repas des anciens CCAS
Mardi 10 : Goûter de l'amicale des aînés.
Samedi 28 : Loto du Club de tennis

Le mot du Maire

Madame, Monsieur,

Cette fois la campagne électorale est terminée, harassante pour les Français qui semblent exténués par le tintamarre médiatique des pseudo-affaires qui occultent les vrais débats auxquels la situation mériterait qu'on se focalise, amenant nombre de citoyens à bouder les urnes et créant quelque part un sentiment d'inachevé.

Résultat: Une classe politique complètement chamboulée remisant les partis politiques traditionnels au placard des antiquités et permettant l'avènement d'une nouvelle génération (à tous points de vue), à qui nous souhaitons de réussir, ce qui serait mieux pour nous tous.

Cet état de fait n'est pas sans rappeler ce qui se produisit dans les années 1958/1959, où le retour aux affaires du Général de Gaulle avait mis cul par-dessus tête les partis politiques sclérosés hérités de la 3ème et 4ème république.

Ces résultats ne doivent pas altérer notre action municipale, même si la question se pose de savoir de quels atouts financiers nous disposerons à l'avenir.

De nouvelles décisions ont été prises au sein du conseil municipal pour prioriser les travaux permettant l'accès à notre Hôtel de Ville aux personne à mobilité réduite, et à leur sécurité, de même que prévoir les travaux d'isolation pour permettre à ce bâtiment bientôt bicentenaire de répondre aux normes environnementales en vigueur.

Ces travaux demandent des études préalables et un montage de dossiers de demandes de subventions impressionnant. La commission travaux bâtiments est à l'œuvre avec la commission finances. Les autres projets continueront bien sûr.

Une petite polémique s'est créée autour de la maison médicale, prévue pour être implantée dans le quartier de la poste et portée par une structure privée ne demandant pas de participation financière municipale et permettant de revitaliser le centre bourg. Cela paraissait intéressant, à tel point que le conseil municipal l'avait adopté à l'unanimité.

Une pétition a circulé dans le bourg pour s'opposer à cette réalisation (pétition jamais arrivée à la mairie). Monsieur le Maire honoraire a aussi trouvé mes mots un peu durs sur l'éditorial d'Avril et m'a adressé un courrier à ce sujet. Au final cette pétition sera rendue publique quand elle arrivera avec les signatures, en même temps que le courrier de Monsieur le Maire honoraire, pour qui voudra en prendre connaissance à la mairie.

Tout ceci ne doit pas nous faire oublier que nous sommes en été et que les vacances arrivent.

Bonnes vacances à tous,

Etienne DELARUE

Le conseil municipal

Réunion du 27 Mars 2017:

Urbanisme

- Maison Médicale: Un courrier a été adressé à l'ensemble des professionnels de santé de la commune leur rappelant que le conseil municipal reste ouvert à toute solution et souhaite en discuter avec eux.

- PLU : Depuis le 27.02.2017, il est applicable sur la commune. Monsieur le Maire prendra contact avec le propriétaire des terrains situé derrière CARREFOUR Contact - Rue du Clos de l'Aiglerie, devenus urbanisables, afin de les acquérir par l'intermédiaire de l'EPFN (Etablissement Public Foncier de Normandie).

Travaux :

En attente de devis:
Les fenêtres et les portes de la salle de Pierreville, les trottoirs de la rue Etienne Bourgois.

Pour lesquels les devis sont retenus:
Les sanitaires et le recouvrement du sol de la salle de Pierreville, la toiture de l'église de Pierreville , la rue du Haras , la rue de l'Hippodrome, la cour de la poste , un columbarium, un puits à cendres, l'installation d'un panier de basket sur le parking du stade, le balayage des rues.

A réaliser par les demandeurs grâce à l'octroi de subventions:
Le tennis club pour le club house et. La société des courses pour la tour de contrôle de l'Hippodrome .

Finances :

- Compte administratif 2016 de la commune
Il présente un excédent de fonctionnement de 360 325,12 € et un déficit d'investissement de 159 584,68 €. (voir article page 7)

- Budget unique 2017 de la commune
Il s'équilibre en dépenses et recettes à 1 461 005 € pour le fonctionnement et 1 612 026€ pour l'investissement.

- Compte administratif 2016 de l'assainissement
Il présente un excédent de fonctionnement de 55 597,91 € et un déficit d'investissement de 58 434,08 €.

- Budget unique 2017 de l'assainissement
Il s'équilibre en dépenses et recettes à 123 925 € en fonctionnement et 465 137 € en investissement.

- Compte administratif 2016 de l'eau
Il présente un excédent de fonctionnement de 83 712,22 € et un excédent d'investissement de 95 935,49 €.

- Budget unique 2017 de l'eau
Il s'équilibre en dépenses et recettes à 121 719 € pour le fonctionnement et 273 996 €. pour l'investissement.

Divers :

- Déchets consécutifs aux foires à tout : M le Maire a pris un arrêté afin de responsabiliser les organisateurs en les chargeant de faire respecter la réglementation concernant le tri sélectif. Dans le cas contraire, une amende de 68 € sera dressée.

- Forum des associations: Il est prévu au samedi 2 Septembre 2017.

Concernant l'inter communalité:

- Ordures ménagères: L'extension du tri sélectif entraînant un dépôt sauvage de plus en plus important au pied des colonnes, un courrier va être adressé à la communauté de communes demandant un ramassage au porte à porte (comme c'est déjà le cas sur l'ancienne communauté de communes Varenne et Scie).

Réunion du 24 Avril 2017

Urbanisme :

- Station d'épuration: Les premiers essais de garantie n'ont pas été concluants en raison d'un pollution spontanée. Un devis est validé pour de nouveaux tests.

Diagnostic du réseau d'assainissement: La consultation est en cours.

Travaux :

En attente de devis ou d'accords entre parties:
Logement de M Garionne, Mairie/salle des fêtes, club house du tennis, voierie dans le cadre du groupement de commandes Terroir de Caux.

En cours ou devis acceptés: Quai de bus face à la poste, Rue du Haras et de l'Hippodrome, réseaux de Pierreville, rue du Varvot.

Réalisés: Parking de la poste.

Finances :

Participations financières de la commune:
* 244257€ au SIVOS des écoles primaires et maternelles.
*16698€.à la régie des transports des écoles primaires.
* 23669€ au syndicat de ramassage du collège.

Foires, marchés, loisirs et culture :

Foire agricole: Son organisation est en cours

Divers :

Randonnée cyclotouriste: La pougaraise passera à Bacqueville le 27 Aôut dans la matinée.

Site internet de la commune: Il est régulièrement consulté (1073 visiteurs au cours des 30 derniers jours).

Contrats aidés au service espace verts: Sur 3 postes en fin de contrat seulement 2 seront remplacés.

Lave vaisselle à la salle des fêtes: Il est à changer.

Concernant l'intercommunalité

Taux d'imposition : Ils étaient pour la CCSV de 8,06% pour la TH (taxe d'habitation), 0 pour le FB (foncier bâti) et 1,79% pour le FNB (foncier non bâti).
Ils passent à Terroir de Caux, respectivement, à 8,50%, 1,95% et 3,67%.
La hausse est étalée sur 12 années ce qui donne pour 2017 à 8,097, 0,163% et 1,943%.

Réunion du 22 Mai 2017

Urbanisme :

- Télérelève des compteurs d'eau: Le Directeur de Véolia est venu présenter ses avantages**.**

- Diagnostic réseau d'assainissement: L'étude des offres est en cours.

- Station d'épuration: L'opération de reconstruction est soldée, toutes les réserves ayant été levées.

Travaux:

- En cours ou en attente de devis: Gendarmerie, salle de réunions de Pierreville, enfouissement des réseaux de Pierreville., antenne téléphonie Orange.

- Devis acceptés: Cheminée de M Garione, réfection des trottoirs rue Etienne BOURGOIS.

- Réalisés: Quai du bus place du Général de Gaulle, rue du Haras, route de l'hippodrome cheminement piétons.

- A l'étude: Mairie / salle des fêtes, cours salle de réunions de Pierreville.

Finances :

- Sinistre tempête de Janvier 2017: Une indemnisation de 13810 € va être obtenue de l'assureur.

- Prime du personnel: Elle va être versée en Juin.

Foires et Marchés:

- Tortill'art 2017 : Le Samedi 8 Juillet un spectacle de percussions et de danses africaines est programmé à 21h30 et un spectacle de feu et pyrotechnie à 22h30. Un contact a été pris avec l'Amicale des Ainés pour la buvette et la restauration.

- Foire agricole du 8 Mai : Voire article spécifique page 8.

- Feu d'artifice du 13.Juillet: Programme de la journée : retraite aux flambeaux, feu d'artifice, marché nocturne organisé par le Comité des fêtes et concours de boules organisé par La Boule Bacquevillaise.

Divers :

- Emploi: Le point est fait sur l'ensemble des contrats à durée déterminée et une position est prise sur les renouvellements.

- Prix de Bacqueville aux courses hippiques de Dieppe: Il aura lieu le Mardi 15 Août. Des entrées gratuites seront mises à dispositions de Bacquevillais (à retirer à la mairie).

- Lave vaisselle de la salle des fêtes: Il a été révisé et fonctionne normalement.

Nous vous informons que vous pouvez consulter les procès verbaux des réunions du conseil municipal dans leur intégralité, sur le site internet de la commune www.bacqueville-en-caux.fr, rubrique vie municipale, sous rubrique conseils municipaux.

Le travail des commissions

LA COMMISSION VOIERIE

Le 7 Juin ,elle a procédé à un visite des travaux en cours et à une réception des réalisations

L'entreprise CEGELEC est arrivée rue du Tilleul pour l'enfouissement des réseaux. Les travaux vont durer plusieurs semaines.

Le quai du bus place du Général de Gaulle a été rendu accessible aux personnes en situation de handicap. Les travaux ont été intégralement financés par le Département.

Un cheminement piéton a été mis en place à proximité de Leader Price et le fil de l'eau a été repris au niveau des rues du Haras et de l'Hippodrome.

Prochain travaux prévus, en Juillet, sécurisation de la rue Etienne BOURGOIS, notamment des trottoirs.

LA COMMISSION URBANISME

La station d'épuration est terminée et toutes les réserves ont été levées.
Elle se situe dans un environnement de biodiversité. La société SOGEA, constructrice de la station a ajouté deux ruches à sa proximité.
L'abeille peut butiner les fleurs dans un rayon de 3km : Vous pouvez l'apercevoir dans votre jardin!!!
Semer des fleurs, planter des arbres mellifères. Elle viendra polliniser votre nature et vous aurez ainsi de plus beaux fruits.
L'eau, la flore, l'abeille, sont essentiels dans notre environnement.
Merci à vous d'accueillir et de respecter les abeilles.
Merci aussi à Catherine FRIBOULET d'avoir accepté de s'occuper d'elles.

LA COMMISSION FINANCES

La commune de Bacqueville en Caux, dans la continuité de sa carte communale établie en 2003, s'est dotée d'un plan local d'urbanisme (PLU).
Celui-ci a été établi selon la règlementation en vigueur, en évitant notamment l'extension de la commune sur des zones agricoles, en privilégiant le comblement des « dents creuses ».

Ces lois sur l'urbanisme ont pour conséquence d'entraîner la raréfaction des terrains constructibles, donc de favoriser leur augmentation.
Face à ce constat il est apparu logique au conseil municipal, en référence à l'article 1396 du code général des impôts, d'appliquer une majoration à la valeur locative des terrains constructibles, avec aussi pour objectif d'inciter à leur construction.
Cette majoration a été fixée à 0,50€ par mètre carré.
Elle ne s'applique toutefois pas aux parcelles:
- Supportant une construction passible de la taxe d'habitation.
- Appartenant ou donnés à bail à une personne relevant du régime de protection sociale des non-salariés agricoles et utilisés pour les besoins d'une exploitation agricole.
- Concernées par des indices de cavités souterraines, ou cultivées en jardins potagers (décision du conseil municipal).
La majoration est annulée à effet rétroactif du 1er janvier de l'obtention d'un permis de construire, d'un permis d'aménager, d'une autorisation de lotir ou de la cession du terrain concerné.

Les propriétaires touchés par cette majoration vont être avertis par courrier personnel.

LES FINANCES DE LA COMMUNE

COMPTE ADMINISTRATIF 2016

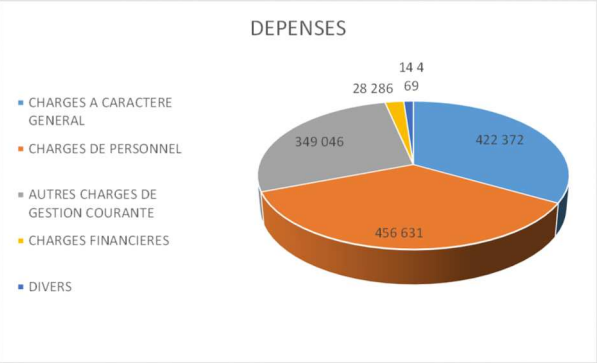

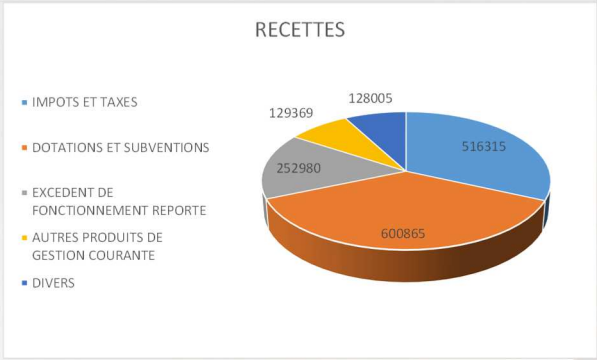

BUDGET 2017

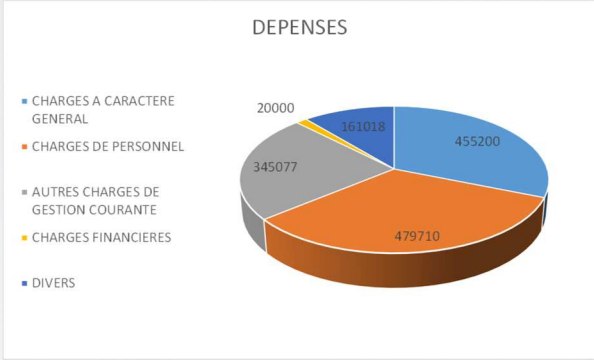

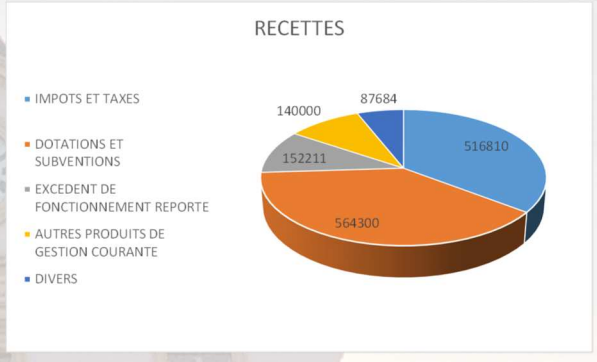

FONCTIONNEMENT

Il présente un excédent de 360325€ en 2016, contre 378017€ en 2015.

La dotation globale forfaitaire (DGF) attribuée par l'état à la commune poursuit sa courbe descendante (252797€ n 2016 contre 304528€ en 2013).

Il est prévu au budget 2017 un total de dépenses de fonctionnent de 1461005€, contre 1562813 en 2016, soit une baisse de 6,51 % .

INVESTISSEMENT

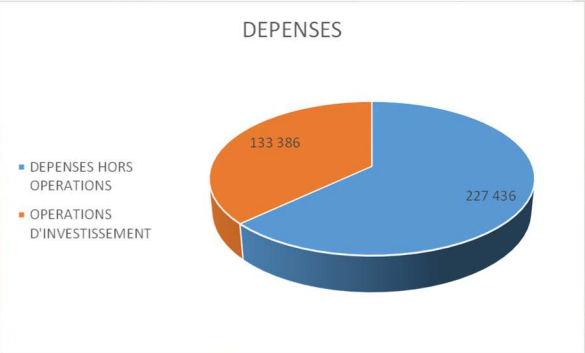

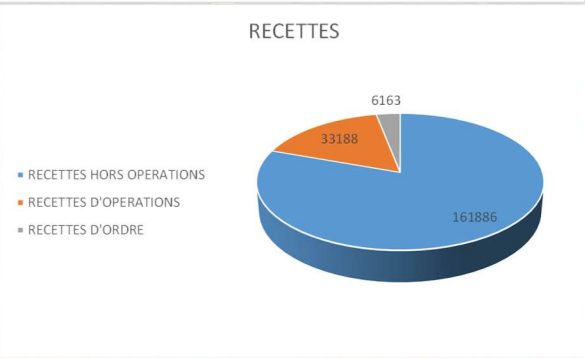

Il est prévu au budget 2016 un total d'investissement de 1612026€, soit une nette augmentation par rapport à celui de 2016, pour deux raisons principales:

-La mairie, dont les travaux de remise aux normes sont devenus impératifs (400000€). Le recours à l'emprunt sera nécessaire.

- Un projet commun (abac, centre équestre) de construction d'un manège (400000€). Si cela se concrétise, les porteurs du projet rembourseront la commune.

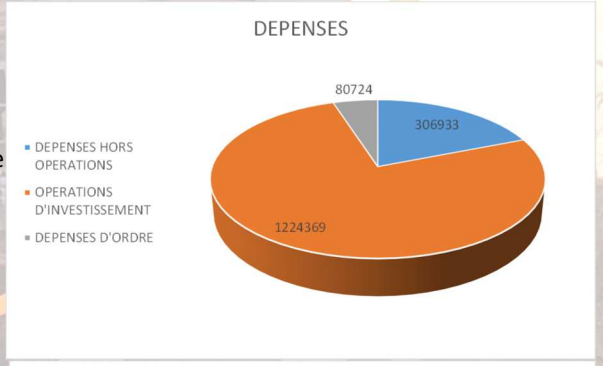

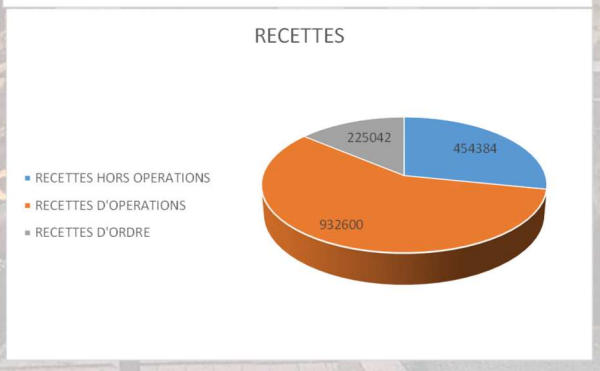

Pour 2017:

*Le taux des taxes communales reste inchangé.

- Taxe d'Habitation 10.50 % - Foncier bâti 18.50 % - Foncier non bâti 37.23 %

* Par contre la fiscalisation sur SIVOS des écoles primaires passe de 100000€, à 120000€, ce qui se traduira par une légère hausse des avis d'imposition.

LA COMMISSION FOIRE ET MARCHES

LA FOIRE AGRICOLE

Elle fut réussie malgré un temps nuageux et froid.

Il y a eu:
- 16 exposants sous le chapiteau.
- 33 éleveurs au concours d'animaux.
- 15 producteurs au concours de cidre.
- 7 pâtissiers au concours de gâteaux.
- 25 enfants au maquillage.
- Quelques exposants de matériel agricole et de voitures anciennes.
- Un nombre conséquent de participants à l'évaluation du poids de 2 moutons (le poids exact était de 169,5kg).

Le responsable de la commission, Jean –Joseph CARPENTIER, remercie les exposants et éleveurs qui ont accepté de participer à cette traditionnelle foire agricole du 8 Mai.

Il remercie également tous ceux qui ont participé à son organisation:

- Membres de la commission foires et marchés..
- Autres bénévoles.
- Personnel communal.
- Etc.

Prochaine manifestation: Le feu d'artifice le 13 Juillet

LA COMMISSION BATIMENTS

L'ancienne école de Pierreville, devenue salle de réunions, a été restaurée du sol au plafond.
Les travaux ont été réalisés, en majeure partie, par le personnel des services techniques de la commune.
Félicitations à eux pour la qualité de la prestation.

Prochain gros chantier de la commission, la rénovation complète de la mairie, avec toutes les mises aux normes obligatoires (énergie, électricité, handicap, etc.)

LA BIBLIOTHEQUE

La bibliothèque municipale a organisé une soirée pyjama lecture le vendredi 09 juin dernier.

Soazic Savoye (bénévole) et Stéphanie Romet ont raconté des histoires et chanté des comptines sur le thème des animaux. Le public était enchanté.

Prochaines manifestations :

Cet été, la bibliothèque propose plusieurs après-midi dédiés aux jeux de société.

Ces rencontres auront lieu les samedi 08, 22 et 29 juillet 2017

Renseignements au 02.35.85.13.71 ou bibliotheque-bacqueville@wanadoo.fr

Congés d'été: La bibliothèque sera fermée du lundi 7 Août au Lundi 4 septembre

LE JUMELAGE

Foire à tout

Une belle réussite pour la foire à tout sous une météo exceptionnelle.

43ème voyage

Une importante délégation de 58 personnes s'est rendue à SCHARNEBECK, ville jumelle depuis 1974. Elle a été accueillie par le Maire Hans Georg FUHRINGER et Ulf KEMPIN Président du comité de jumelage.

Une météo exceptionnelle durant tout le séjour a permis de profiter pleinement du sympathique programme mis en place par le Comité de jumelage.

La réception à Bacqueville aura lieu du samedi 30 Sept au mardi 3 octobre.

Le Comité de jumelage fait dès à présent appel aux familles disponibles pour héberger nos hôtes.

7ème SOIREE MOULES FRITES

Samedi 2 Septembre 20h, salle des fêtes, uniquement sur réservation auprès du comité de jumelage.

ARTISANAT, COMMERCE, INDUSTRIE

LES ANIMATIONS DE L'UNION COMMERCIALE

A deux reprises au cours du trimestre écoulé l'Union Artisanale, Commerciale et Industrielle de Bacqueville a animé la commune.

Le samedi 27 Mai avec la fête de voisins, puis le samedi 10 Juin avec la fête de la musique.

Les deux manifestations ont été réussies, l'ambiance a été bonne et le public a répondu présent.

Félicitations et merci aux organisateurs et autres bénévoles ayant apporté leur contribution.

QUELQUES MANIFESTATIONS

SORTIE A REVE DE BISONS

Le Comité des fêtes, Présidé par Daniel DILARD, a emmené 40 personnes à Muchedent.
Le parc s'est enrichi cette année de loups, pas le rêve mais le cauchemar de notre enfance.
C'est par eux qu'a débuté la visite guidée, mais rien à craindre, ils sont dans un enclos sécurisé. Nous avons même assisté à leur repas et le guide nous a expliqué leur mode de vie.
Le midi, déjeuner à la Canadienne, avec bison au menu.
La digestion s'est faite par la visite du parc à bisons dans des véhicules aux amortisseurs très doux.

TOURNOI DE PENTECOTE DU JUDO CLUB

Le week-end du 03 et 04 juin, 250 judokas représentants une quinzaine de club de la région ont pu s'affronter pendant 2 jours

Cette année encore, le club a pu compter sur le soutien de ses partenaires pour l'organisation de ce week-end qui demande beaucoup de matériel et de bonnes volontés. L'ensemble de l'équipe de bénévoles était présente pour transformer le gymnase en dojo en y installant les tatamis, les chaises les décorations … Un grand merci à tous.
La réussite de ce tournoi repose aussi sur la capacité à recevoir l'ensemble des participants dans les meilleures conditions de vie et de sécurité. C'est ainsi que le terrain de sport et la cour du collège se transforment en parking, le dojo en salle de pesée et une partie du gymnase en buvette ou infirmerie. Cette organisation n'est possible qu'avec le matériel de la commune, du collège et de l'école primaire ainsi que des véhicules des bénévoles et de nos partenaires Carrefour contact et Salicoque Marée.

Cette édition avait une saveur toute particulière car nous recevions le samedi après midi, un grand nombre d'officiel, Mesdames Chantal COTTEREAU, Conseillère Départementale du canton de Luneray,10e vice-présidente en charge du sport, Aline MOREL 3ème adjointe au maire en charge de la commission sport et Isabelle LEBLANC conseillère municipale et messieurs Patrice GILLET vice président au sport de la communauté de communes Terroir de Caux, Etienne DELARUE maire de Bacqueville-en-Caux, Stephane MASSE 2ème adjoint au maire, pour récompenser Jade DEBUIS, judokate du club et pensionnaire du pôle espoir de Rouen au terme d'une fabuleuse dernière saison cadette. Elle a obtenu la 1e place au Portugal le samedi précédent le tournoi Bacquevillais dans l'European Cup. En plus de ce palmarès individuel Jade fait 2ème au championnat de France par équipe avec Eure Judo. . Jade a pu faire partager sa passion du Judo aux plus jeunes toute la journée du dimanche en échauffant les filles nombreuses sur nos tatamis. Luc CRETTE, professeur du club peut être fier des ses élèves qui ont bien défendu les couleurs de Bacqueville ainsi que de la réussite de ce tournoi. N'oublions pas l'ensemble des jeunes qui nous ont réalisés l'arbitrage et la tenue des tables de marquage.
Le dimanche Jean-François BLOC, conseiller régional, est venu récompenser les autres judokas ayant participé au tournoi.
Un grand merci à toutes les personnes qui ont contribué à la réussite de ce week-end. Toute l'équipe du bureau et notre président d'honneur Léon GAVEL vous donnent rendez-vous l'année prochaine pour fêter les 40 ans du Judo Club Bacquevillais.

Les mots de JADE
Je remercie les élus, le judo club Bacquevillais, les parents ainsi que tous les judokas présents le samedi 3 juin;
Je tiens à remercier tout particulièrement Luc CRETTE, mon professeur de judo qui m'a très souvent accompagné lors de mes compétitions. Une nouvelle aventure va commencer pour moi à la rentrée.
Merci encore pour toutes ces émotions.
Bonne vacances à tous

VIE PRATIQUE

LA POSE DE REPERES DE CRUES

Poser des repères de crues est une **obligation pour les communes (loi du 30 juillet 2003, art.42)**.

Le repère est un outil concret pour entretenir la **mémoire des crues** d'un cours d'eau et un moyen de sensibiliser les habitants des zones à risque, puis de répondre à leurs interrogations.

Le syndicat propose son aide aux communes, à qui revient légalement la responsabilité du recensement, de l'entretien et de la pose des repères.

L'installation de repères est prévue prochainement sur la Vallée de la Vienne.

Le syndicat des Bassins Versants accompagne la commune dans cette démarche, en fabriquant des repères de crue conformes à la législation et assure l'intégralité de l'opération.

Cinq sites potentiels par débordement de cours d'eau sont proposés.

Les ponts Route de Lamberville, au hameau de Flamanville, Rue des Martels, Rue de Varvot (RD149 rue du Docteur Etienne BOURGOIX), ainsi que les marches de l'église.

Ces sites sont importants car ils ont été inondés en décembre 1999.

La pose d'un totem de ruissellement dans le bas d'Ablemont, à la limite avec la commune d'Hermanville, est également envisagée.

MEGOTS DE CIGARETTES

Evitez de les jeter dans la rue, voir sur le balcon voisin. L'environnement ainsi que les rapports avec vos voisins n'en seront que meilleurs.

Par ailleurs vous risquez une amende de 3ème catégorie (article R 633-6 du code pénal).

CROTTES DE CHIENS ET ABOIEMENTS

Suivez cet exemple. Lorsque vous promenez votre animal préféré emmenez un sac pour ramasser ses déjections. Lorsqu'il est chez vous, évitez de le laisser aboyer inutilement.

Pour les crottes ,c'est également l'article R 633-6 qui est applicable et pour les aboiements le R 623-2.

LE MARCHE

Il a lieu chaque mercredi matin sur une partie de la place du Général de Gaulle, à proximité du monument aux morts.

L'emplacement est délimité par des barrières.

N'y stationnez pas de véhicules, car ils sont gênant pour l'installation des étals.

Vous risquez aussi de voir votre auto emmenée à la fourrière..

REMERCIEMENTS

Les parents d'élèves ainsi que mesdames PICHON et MORIN, enseignantes, remercient les Bacquevillaises, les Bacquevillais, et les commerçants de leurs dons. Ceux-ci ont permis aux élèves de CE 2 du SIVOS de partir à la montagne du 18 au 24Mars

PASSEPORTS ET CARTES D'IDENTITE

Ces documents ne peuvent dorénavant être demandés que dans les communes équipées d'un dispositif de recueil.
Seulement dix communes de l'arrondissement de Dieppe, dont Bacqueville en Caux, en sont équipées .
Quelle est la procédure ?
Vous devez dans un premier temps faire une pré demande en ligne en vous créant un compte personnel sur le site de l'Agence Nationale de Titres Sécurisés (ANTS), et saisir votre état civil et votre adresse complète.

Vous devez ensuite prendre rendez-vous à la mairie en vous munissant impérativement du numéro de pré demande qui vous a été attribué. Environ dix jours après votre passeport ou carte d'identité arrive en mairie
La liste des pièces à fournir pour l'obtention de ces documents figure sur le site internet de la commune à la rubrique vie municipale/infos pratiques
Si vous n'êtes pas adepte d'internet la mairie se chargera d'établir votre pré-demande.

ETAT-CIVIL

MARIAGES

- 25 03: Déborah QUESNEL et Stéphane LEDRU.
- 06 06: Héloïse GAILLARD et Julien HUE

Tous nos vœux de bonheur aux nouveaux époux

NAISSANCES

- 27 02: Léonie TABOURET.
- 19 03: Simon BENARD.
- 22 03: Ambre GARCONNET.
- 14 04: Mélody DERICK.
- 12 05 Kélia BOULEY DERICK.
- Le Félicitations aux parents et prospérité aux bébés

DECES

- 06 04: Jacqueline BOURY.
- 23 04: Jeannine HARSON.
- 06 05: Christian AUTIN.
- 17 05: André FOUCART.
- 27 05: Jacques GASPARY.
- 31 05: Odile HALE.
- Nous adressons nos sincères condoléances à leurs proches.

LA PAROISSE

Dimanche 9 Juillet à 10h30 en l'église de Bacqueville aura lieu une messe témoignant notre reconnaissance à l'Abbé ANSART pour sa mission accomplie à Bacqueville. Il sera présent.

BULLETIN MUNICIPAL

Associations, pour parution dans notre prochain numéro, pensez à nous communiquer avant le 15 Septembre 2017 vos dates de manifestations du 4ème trimestre 2017, ou autres informations à faire paraître, par mail à l'adresse webbulletin@bacqueville-en-caux.fr

Les membres de la commission bulletin vous remercient par avance de votre lecture, vous souhaitent de bonne vacances et restent à votre écoute.

-Par téléphone : **Jean-Marie Adam** (06 87 89 01 28) **Christian BARNABÉ** (06 08 64 66 26)

Thérèse MAHIEU (06 59 07 11 18) **Julien DELAUNAY** (07 71 80 90 66)

-Par courriel: **webbulletin@bacqueville-en-caux.fr**

Prochain Bulletin : Octobre 2017